

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°45 du 19 octobre 2012

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°4

ERRATUM

à l'instruction n° 1283/DEF/SGA/DMPA/SDIE/ENV du 26 juillet 2012 relative à la gestion forestière des sites militaires par l'office national des forêts.

Du 15 octobre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'instruction n° 1283/DEF/SGA/DMPA/SDIE/ENV du 26 juillet 2012 relative à la gestion forestière des sites militaires par l'office national des forêts.

Du 15 octobre 2012

NOR D E F D 1 2 5 1 7 3 8 Z

Texte modifié :

Instruction n° 1283/DEF/SGA/DMPA/SDIE/ENV du 26 juillet 2012 (BOC N° 44 du 12 octobre 2012, texte 3 ; BOEM 503.1).

Référence de publication : BOC N°45 du 19 octobre 2012, texte 4.

L'instruction n° 1283/DEF/SGA/DMPA/SDIE/ENV du 26 juillet 2012 est modifiée comme suit :

Dans l'entre-deux barres. « Texte abrogé ».

Au lieu de :

« Instruction n° 21116/DEF/DAG/DE/DOM/URB/30 du 16 mai 1991. » ;

Lire :

« Instruction n° 21116/DEF/DAG/DE/DOM/URB/30 du 16 mai 1991 (BOC, p. 1983 ; BOEM 500.2.3.1.1). ».